

**Chaudières
à vapeur**

ULTIMHEAT[®]
VIRTUAL MUSEUM

Fondée en 1895



**SOCIÉTÉ
INDUSTRIELLE
DE CREIL**

Creil (Oise)



Messieurs et chers Clients,

Nous vous présentons notre dernier catalogue, dans lequel nous avons groupé les divers modèles de chaudières à vapeur de notre fabrication.

Spécialisés dans la construction de chaudières depuis plus de 30 ans, nous avons toujours cherché à donner entière satisfaction à notre clientèle, en lui fournissant un matériel irréprochable, d'une construction robuste, et pour un prix qui ne craint pas la concurrence à qualité égale.

L'achat d'une chaudière demande une étude approfondie et nous sommes toujours à la disposition de notre clientèle pour lui fournir toutes explications, ainsi que plans et devis.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous avez toujours témoignée, et, de notre côté, nous vous assurons une exécution parfaite de vos ordres.

SOCIETE INDUSTRIELLE DE CREIL

Chaudières Verticales à Tubes "Field"

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Notre construction, qui s'entend pour chaudières rivées, de fabrication soignée, ne comporte que des matières de premier choix. (*Tôles extra-douces. Tubes en acier doux étirés sans soudure*). Elle est en conformité avec les règlements en vigueur.

Les surfaces de chauffe sont largement calculées pour une vaporisation horaire de 16 kgs par mètre carré avec un combustible de bonne qualité moyenne (*Marles, tout-venant à 50 % de gros*).

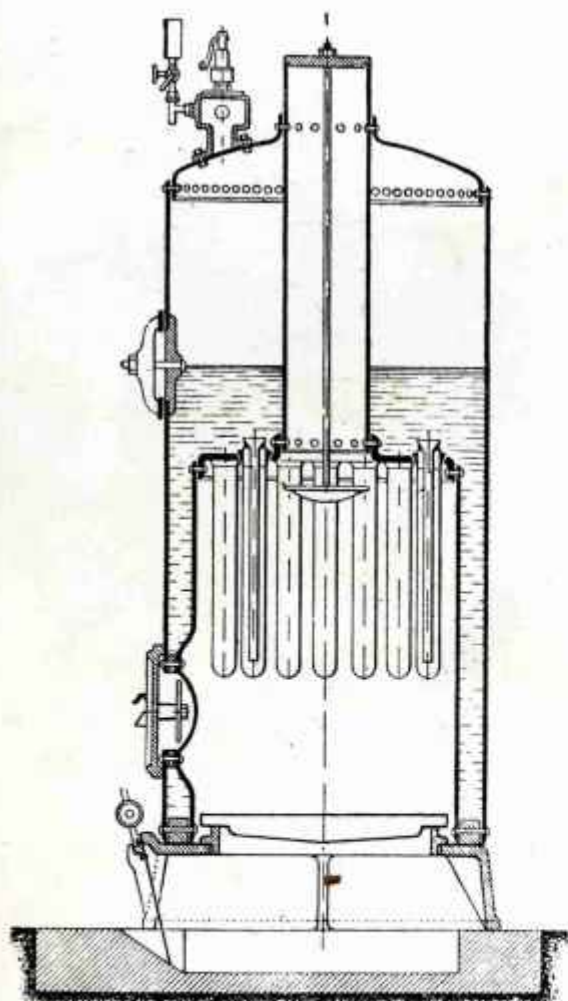


Fig. 2.

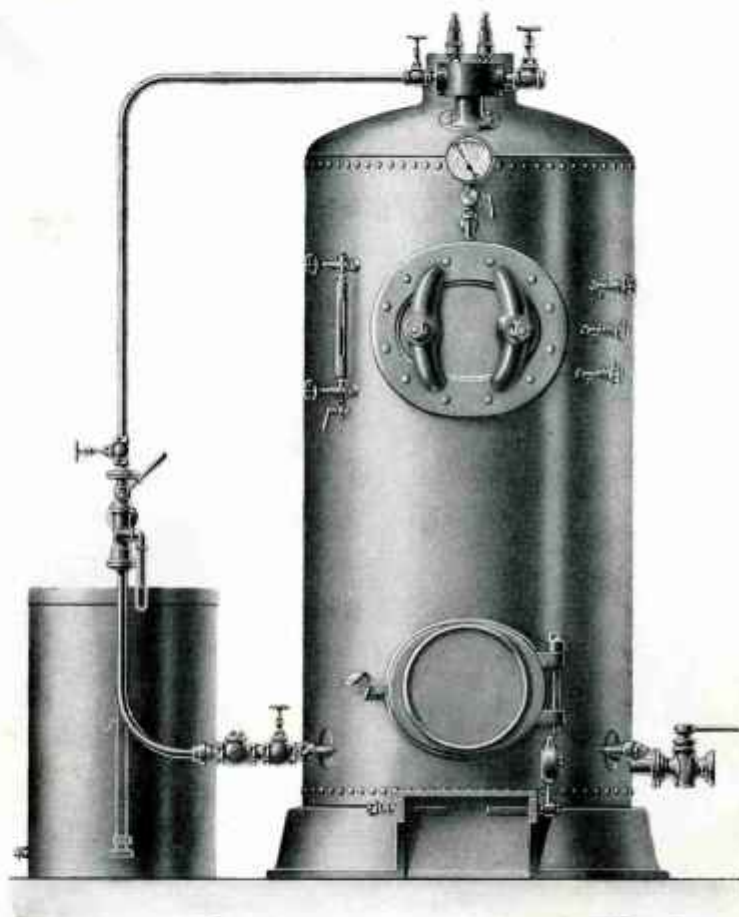


Fig. 1.

Voir au feuillet 7 les caractéristiques des générateurs, construits en série jusqu'à 80 mq pour le timbre de 8 kgs.

Ces générateurs sont toujours disponibles en nos magasins.

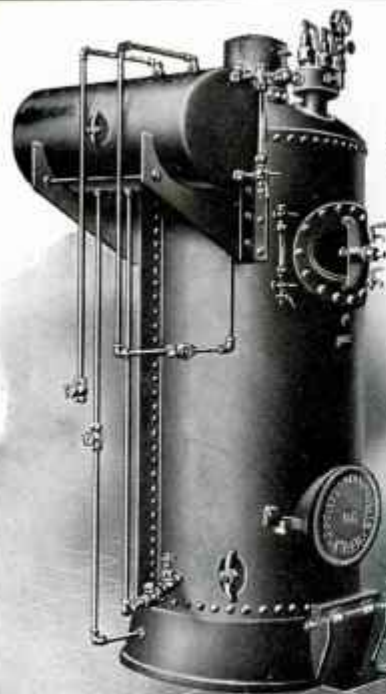


Fig. 3
Alimentation par
bouteille alimen-
taire.

Nos chaudières sont livrées, soit nues, c'est-à-dire sans accessoires figurant au tableau 1 du feuillet 7, soit habillées avec la robinetterie et les appareils de sûreté réglementaires figurant au tableau 2 du même feuillet.

Dans les deux cas, tous les appareils et accessoires sont ajustés et montés avant expédition.

Appareils d'Alimentation

Suivant les conditions d'installation et le mode d'utilisation de la chaudière, nous fournissons :

Soit un injecteur du type « *Re-Starting* » avec bêche cylindrique ou rectangulaire et la tuyauterie en fer correspondante comportant le tuyau de prise de vapeur, le tuyau d'aspiration et sa crépine et le tuyau de refoulement (Voir fig. 1).

Soit une bouteille alimentaire et sa tuyauterie installée sur la chaudière (voir fig. 3) ou sur des consoles fixées dans un mur ou une cloison de la chambre de chauffe.

Soit une pompe alimentaire à vapeur « *Burton* » ou « *Worthington* » dit « *petit cheval* », soit simultanément, deux des modes d'alimentation ci-dessus.

Soit une pompe à piston plongeur à commande mécanique ou moteur électrique directement accouplé.

Nous pouvons fournir l'appareillage de commande automatique suivant niveau dans la chaudière, pour les pompes à vapeur et à piston plongeur.

Dispositions diverses

Sur demande, nous étudions tous types de chaudières « *Field* » appropriés à tous les cas particuliers de chauffage divers, de récupération de chaleur perdue ou d'installations spéciales pour tous besoins.

La figure 4 représente une chaudière comportant des équerres rivées ou soudées permettant l'installation sur un châssis à traction animale ou automobile.

La figure 6 qui se rapporte à une chaudière dont l'enveloppe extérieure prolongée est munie à la partie inférieure d'une cornière permettant la fixation sur un bâti, convient aux grues, aux excavateurs, aux sonnettes pour battage de pieux et à toutes installations soumises à des mouvements d'oscillation ou à des chocs importants.

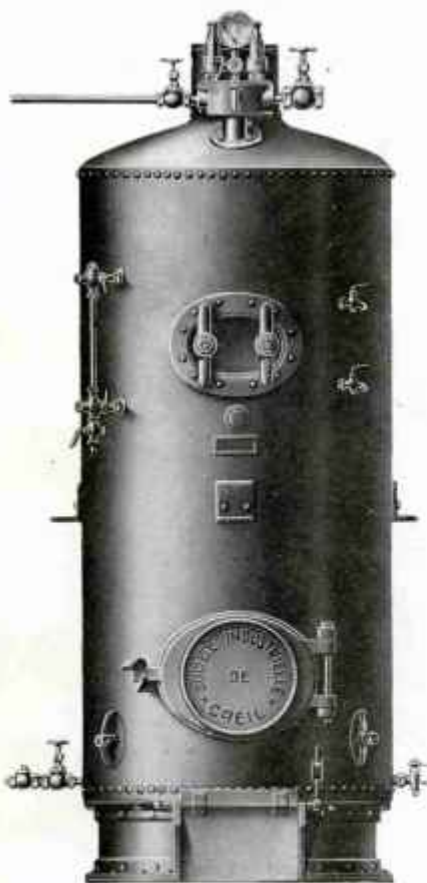


Fig. 4
Dispositions pour installation sur châssis

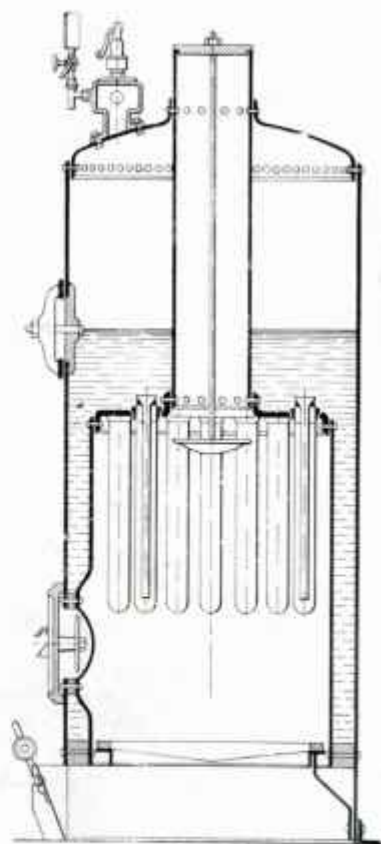


Fig. 6
Chaudière de grue

Foyers spéciaux Grilles spéciales

Suivant la nature du combustible à utiliser, nous fournissons :

a) Pour les sciures, déchets de scierie, fibres de bois, tannées, etc., etc., des grilles à gradins (voir fig. 5).

(Pour les charbons menus et le coke, des grilles spéciales pouvant se substituer sans modification aux grilles ordinaires utilisées pour le tout-venant.)

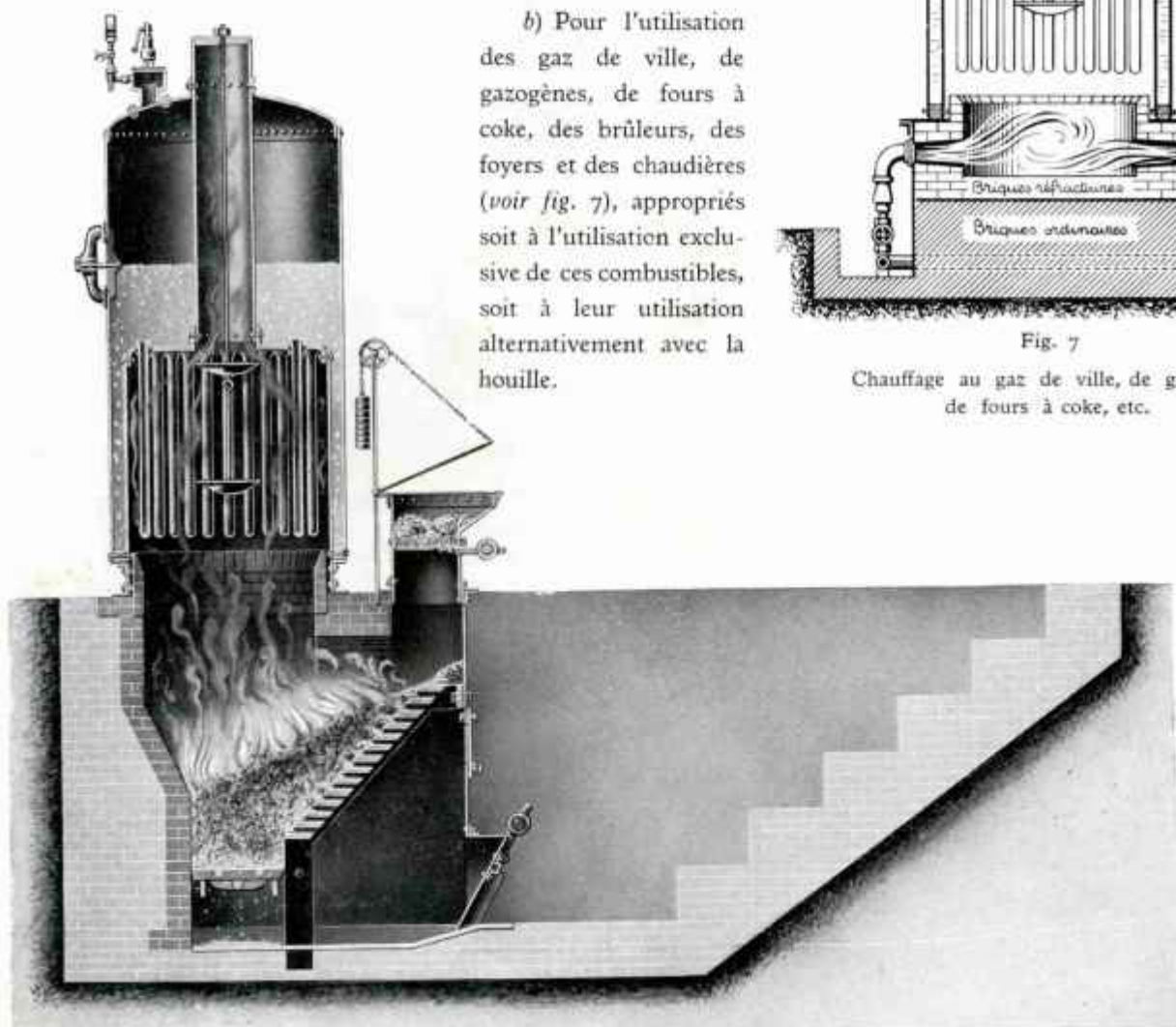


Fig. 5

Foyer spécial pour le bois, les sciures et déchets de scierie.

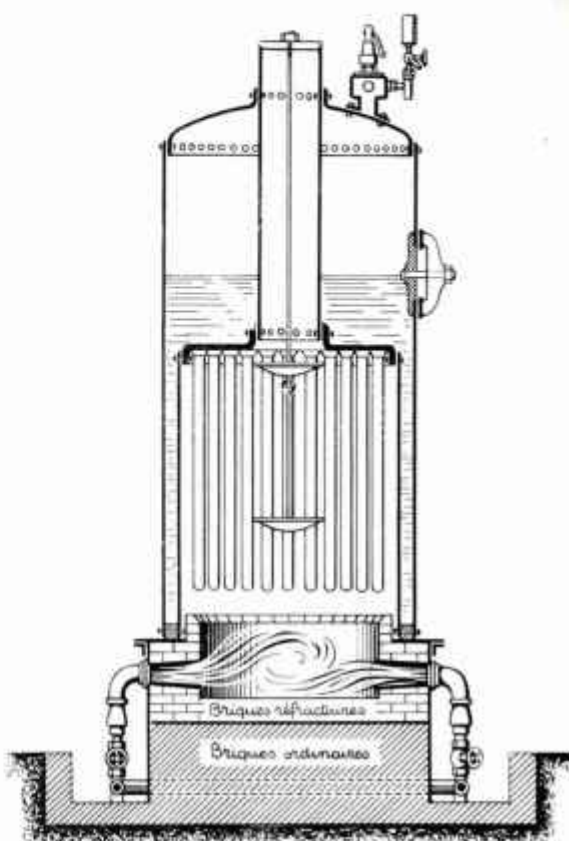


Fig. 7

Chauffage au gaz de ville, de gazogène de fours à coke, etc.

Nous établissons couramment des chaudières dites de « Récupération », qui absorbent les chaleurs contenues dans les gaz de la combustion, sortant généralement des fours de toutes sortes employés dans l'industrie.

Ces chaudières sont extrêmement intéressantes puisqu'elles sont uniquement chauffées par les gaz chauds souvent perdus.

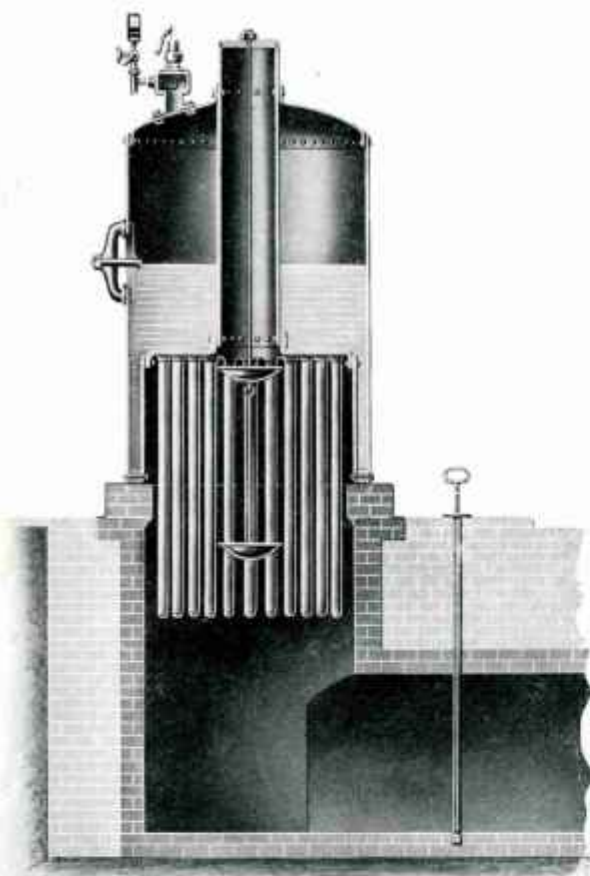


Fig. 8.

Chaudière spéciale de récupération

Réchauffeurs d'eau

Nous conseillons vivement l'usage des réchauffeurs d'eau installés sur les cheminées, disposés soit verticalement, soit horizontalement, permettant d'utiliser les dernières chaleurs contenues dans les fumées provenant de la combustion et de réduire la consommation de combustible de 10 à 15 %, cet appareil peut également remplir les fonctions de bouteille alimentaire.

Caractéristiques des chaudières verticales à tubes "FIELD"

Timbre 8 hpz. Pression d'épreuve, 14 hpz.

TABLEAU I

SURFACE DE CHAUFFE EN MÈTRES CARRÉS	1	2	3	4	5	6	8	10	12	15	18	20	22	25	30	35	40	45	50	60	70	80
Diamètre extérieur en m/m.....	462	538	648	670	730	814	916	966	1016	1068	1170	1220	1282	1344	1398	1473	1548	1548	1602	1702	1856	1884
Hauteur cylindrique de l'enveloppe.....	1050	1220	1260	1420	1600	1700	1800	1900	1990	2100	2340	2400	2460	2500	2660	3086	3350	3690	3880	4055	4060	4378
Haut. totale (du sol à l'extrémité du tube de fumée).....	1300	1520	1600	1770	1925	2190	2280	2395	2500	2610	2855	2395	3060	3085	3220	3735	3950	4270	4530	4680	4700	5035
Diamètre intérieur du foyer en m/m.....	350	442	536	554	600	700	800	800	850	900	1000	1050	1100	1150	1210	1275	1350	1350	1400	1500	1650	1650
Hauteur du foyer en m/m.....	700	745	795	910	945	1040	1100	1220	1250	1325	1465	1530	1530	1600	1660	1757	1830	2020	2017	2135	2150	2191
Diamètre extérieur tube de fumée en m/m.....	114	145	170	220	220	240	240	260	260	280	320	330	340	350	380	400	410	410	440	480	540	540
Nombre de tubes vaporisateurs de 54/60.....	6	14	24	26	30	30	44	49	59	66	76	81	88	108	120	128	140	140	164	182	204	242
Longueur des tubes vaporisateurs.....	350	410	430	550	550	600	620	700	750	850	900	950	950	950	1030	1130	1200	1370	1300	1450	1500	1480
Diamètre de la grille en m/m.....	320	420	515	535	580	680	780	780	825	875	975	1025	1075	1125	1185	1250	1325	1325	1375	1475	1620	1620
Diamètre du socle en m/m à la base.....	490	570	676	708	761	910	1100	1100	1120	1170	1320	1320	1430	1430	1490	1575	1660	1660	1710	1800	1970	1970
Hauteur du socle en m/m.....	70	100	100	100	100	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
Capacité d'eau jusqu'au niveau moyen en litres.....	54	62	126	166	203	230	290	441	435	560	582	611	777	872	999	1482	1750	1935	2238	2650	3178	2406
Capacité totale (eau et vapeur) en litres.....	97	122	228	272	380	448	601	768	887	1100	1301	1407	1640	1800	2128	2962	3470	3935	4488	5300	6278	7118
Capacité V en litres de la formule déterminant la catégorie.....	92	110	206	242	345	410	543	694	792	980	1155	1242	1461	1580	1863	2632	3100	3500	4000	4700	5578	6308
Poids approximatif des chaudières.....	340	450	560	630	825	975	1225	1500	1600	2100	2350	2675	2900	3250	3750	4100	4450	5000	5800	6500	9500	10500

Les accessoires fournis avec les chaudières comprennent : les tampons de nettoyage, le tampon de trou d'homme, l'obturateur, sa tige et son support, la porte de foyer, le piétement destiné à recevoir soupapes, vannes de prise de vapeur et manomètre, le socle, la porte de cendrier à fermeture automatique et la grille.

Robinetterie et appareils de sûreté

TABLEAU II

SURFACE DE CHAUFFE EN MÈTRES CARRÉS	1	2	3	4	5	6	8	10	12	15	18	20	22	25	30	35	40	45	50	60	70	80
2 soupapes soit à ressort (a). Orifice en m/m. de sûreté. soit à contre-poids. Orifice en m/m.	15	15	15	15	15	15	15	15	20	20	26	26	26	33	33	33	40	40	50	60		
1 rob. de prise de vapeur gén. Orifice en m/m.	20	20	20	20	20	26	26	26	33	33	40	40	40	40	50	60	60	60	70	80	80	80
1 rob. de prise de vapeur d'appareil d'aliment.	12	12	12	12	12	15	15	15	15	15	20	20	20	20	20	20	20	20	26	26	26	26
3 Robinets de jauge. Orifice en m/m.....	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8
1 niveau d'eau et son protecteur. Diam. du tube.	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
1 robinet d'alimentation.....	20	20	20	20	20	26	26	26	26	26	33	33	33	33	33	33	40	40	40	40	40	40
1 clapet de retenue.....	20	20	20	20	20	26	26	26	26	26	33	33	33	33	33	33	40	40	40	40	40	40
1 robinet de vidange.....	20	20	20	20	20	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
1 manomètre avec siphon et raccord, porte-étalon. Diamètre du cadran (b).....	80	80	80	80	80	80	80	130	130	130	130	130	130	130	130	130	130	130	130	130	130	130

(a) Soupapes indéréglables, d'une régularité et d'une sensibilité exceptionnelles.

(b) A partir de 8 mq. jusque 30 mq. compris, le manomètre se trouve sur le devant de la chaudière au-dessus du trou d'homme.

A partir de 35 mq. il se trouve au-dessous du trou d'homme.

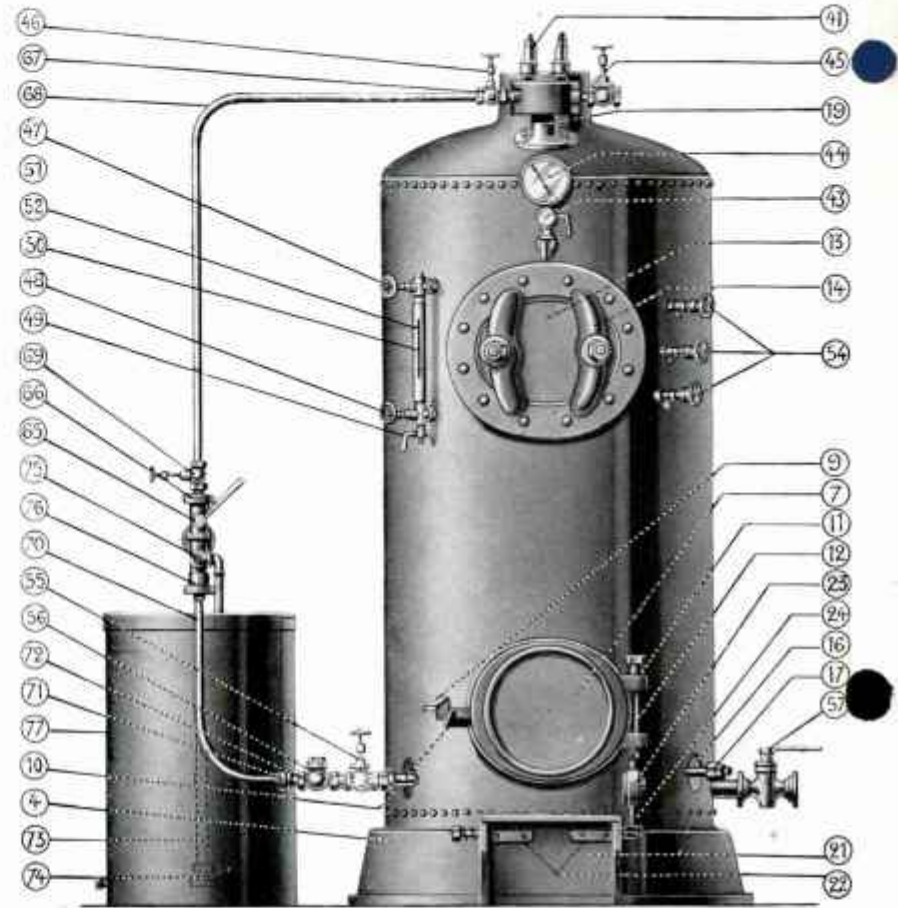
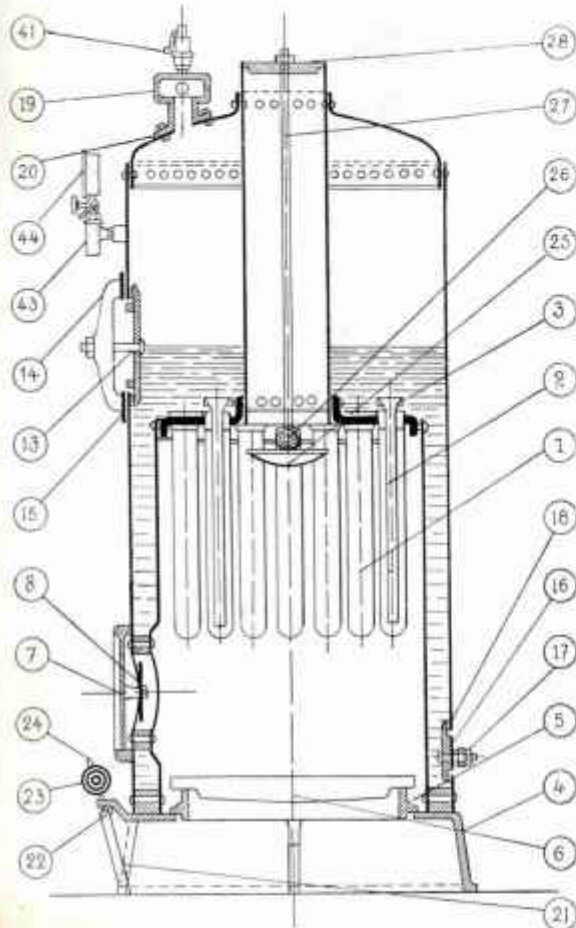
NOTA. — Notre robinetterie filetée, montée sur manchons ou sur mamelons double fileté, supprime le joint, est d'une étanchéité absolue et d'un montage très simple. — Les robinets de prise de vapeur et d'alimentation sont à soupape à disque remolacat





Chaudières verticales à tubes FIELD

Pièces de rechange



ACCESSOIRES

- | | |
|--------------------------------------|---------------------------------------|
| 1 Tubes vaporisateur Field, 54x60. | 16 Bouchon de trou de poing. |
| 2 Tubes de circulation. | 17 Etrier de trou de poing. |
| 3 Têtes de tube de circulation. | 18 Joint de bouchon de trou de poing. |
| 4 Socle. | 19 Piètement de prises de vapeur. |
| 5 Support de grille. | 20 Joints du piètement. |
| 6 Grille. | 21 Porte de cendrier. |
| 7 Porte de foyer. | 22 Tourillons de porte de cendrier. |
| 8 Contreporte de foyer. | 23 Contrepoids de porte de cendrier. |
| 9 Loquet de porte de foyer. | 24 Levier du contrepoids. |
| 10 Mentonnet du loquet. | 25 Obturateur brise-flammes. |
| 11 Gond de porte de foyer. | 26 Anneau d'obturateur. |
| 12 Axe de porte de foyer. | 27 Tige de suspension d'obturateur. |
| 13 Bouchon de trou d'homme. | 28 Barrette d'obturateur. |
| 14 Etrier de trou d'homme. | |
| 15 Joint de bouchon de trou d'homme. | |

ROBINETTERIE

Chaudière

- | | |
|----|--|
| 41 | Soupapes de sûreté à ressort. |
| 42 | Soup. de sûreté à contre-poids. |
| 43 | Robinet de manomètre. |
| 44 | Manomètre. |
| 45 | Robinet à soupape prise de vapeur générale. |
| 46 | Robinet à soupape prise de vapeur alimentaire. |
| 47 | Robinet supérieur de niveau d'eau. |
| 48 | Robinet inférieur de niveau d'eau. |
| 49 | Purgeur de niveau d'eau. |
| 50 | Tube verre du niveau. |
| 51 | Bagues caoutchouc du tube. |
| 52 | Protecteur laiton. |
| 53 | Indicateur genre « Klinger ». |
| 54 | Robinet de jauge. |
| 55 | Robinet à soupape d'alimentation. |
| 56 | Clapet de retenue. |
| 57 | Robinet de vidange. |

Injecteur

- | | |
|----|------------------------------------|
| 65 | Injecteur « Re Starting ». |
| 66 | Brides de l'injecteur. |
| 67 | Raccord union d'arrivée de vapeur. |
| 68 | Tube d'arrivée de vapeur. |
| 69 | Robinet d'arrêt de vapeur. |
| 70 | Tube d'alimentation. |
| 71 | Raccord union d'alimentation. |
| 72 | Réduction d'alimentation. |
| 73 | Tube d'aspiration. |
| 74 | Crépine. |
| 75 | Coude du trop plein. |
| 76 | Tube du trop plein. |
| 77 | Bac d'alimentation. |

NOTA. — Pour passer commande de pièces de rechange, prière de nous indiquer la surface de chauffe de la chaudière et ensuite les repères du tableau ci-dessus avec les quantités.

Chaudière verticale à bouilleurs croisés

Cette chaudière est du type vertical à foyer intérieur sans maçonnerie.

Le foyer est traversé par un ou plusieurs tubes bouilleurs transversaux.

La disposition de ces bouilleurs crée le brassage des gaz de la combustion qui traversent le foyer et a pour résultat de provoquer une production de vapeur élevée.

Ce type de chaudière, avec une bonne houille demi-grasse peut normalement produire 25 kilos de vapeur heure et par mètre carré de surface de chauffe.

Dans le prolongement de chaque bouilleur existe un trou permettant le nettoyage facile de l'intérieur du Bouilleur ; il en existe aussi au point le plus bas de la chaudière pour le nettoyage de l'espace annulaire compris entre le corps de foyer et le corps de chaudière. Un trou d'homme aménagé à la partie supérieure du corps cylindrique extérieur permet l'accès du ciel de foyer et la visite intérieure de la chaudière.



Normalement, nous construisons ces chaudières timbrées à 8 Hpz, de 1 à 12 M² de s. d. chauffe. Nous pouvons, le cas échéant, en construire de plus importantes.

Elles sont de construction tout particulièrement robuste et soignée. Les tôles qui sont de qualité Siemens-Martin spéciale pour chaudières, sont chanfreinées mécaniquement. Les trous de rivets sont soigneusement alésés, et tous les rivets posés sous pression hydraulique. Les têtes de rivets et les pinces des tôles sont matées.

Comme les chaudières à tubes Field, nous pouvons établir les chaudières à Bouilleurs croisés pour fixation sur châssis, installation sur grues, excavateurs etc., et aussi pour être chauffées au mazout, bois, sciure, déchets de scierie, gaz de ville, gaz pauvre, marcs, bagasse, tannée, etc...



Caractéristiques des chaudières à bouilleurs croisés

Timbre 8 hpz - Pression d'épreuve 14 hpz

Rep.	Surface de chauffe en mètres carrés	2	3	4	5	6	8	10	12
A	Hauteur cylindrique de l'enveloppe	1600	1850	2160	2250	2350	2750	2950	3050
B	Diamètre extérieur en m/m.....	664	764	814	916	1016	1068	1170	1320
C	Hauteur du foyer en m/m	950	1150	1360	1450	1580	1900	2100	2150
D	Diamètre intérieur du foyer en m/m	550	650	700	800	850	900	1000	1150
E	Diamètre extérieur des bouilleurs en m/m.....	220	220	260	260	220	220	260	260
F	Diamètre extérieur du tube de fumée	170	190	220	240	260	280	300	320
H et I	Epaisseur de la calandre et du dôme	7	7	7	8	8	9	10	11
J et K	Epaisseur du foyer et du fonds.....	8	9	10	11	12	13	14	15
L - M	Epaisseur du tube de fumée et des bouilleurs	8	8	8	8	8	8	8	8
N	Diamètre de la grille en m/m.....	420	515	535	580	680	720	825	950
O	Hauteur totale (du sol à l'extrémité du tube de fumée)	1940	2280	2630	2800	2860	3260	3460	3720
	Nombre de bouilleurs	1	1	2	2	3	4	4	4
	Surface de grille en m ²	0,13	0,20	0,22	0,26	0,36	0,47	0,53	0,70
	Hauteur du socle en m/m.....	100	200	200	200	200	200	200	200
	Diamètre du socle en m/m à la base	710	910	910	1050	1170	1170	1320	1439
	Capacité d'eau jusqu'à niveau moyen en litres.....	168	250	330	420	620	830	990	1140
	Capacité totale (eau et vapeur) en litres	285	430	575	735	965	1295	1560	1860
	Catégorie à 8 hpz.....	3 ^e	3 ^e	3 ^e	2 ^e	2 ^e	2 ^e	2 ^e	2 ^e
	Poids approximatif.....	650	850	1200	1550	1850	2350	3000	3800

Les accessoires fournis avec les chaudières nues comprennent : les tampons de nettoyage, le tampon du trou d'homme, la porte de foyer, le piétement destiné à recevoir soupapes et vannes de vapeur, le socle, la porte du cendrier à fermeture automatique et la grille.

Robinetterie et appareils de sûreté

Surface de chauffe en mètres carrés	2	3	4	5	6	8	10	12
2 soupapes / soit à ressorts — orifice en m/m	15	15	15	15	20	20	20	26
de sûreté / soit à contrepoids — orifice en m/m	15	20	20	20	25	25	30	35
1 robinet de prise de vapeur générale O	20	26	26	26	26	33	40	40
1 robinet de prise de vapeur injecteur O.....	12	15	15	15	15	15	20	20
3 robinets de jauge à volant O	8	8	8	8	8	8	8	8
1 niveau d'eau et son protecteur O du tube	14	14	14	14	14	14	14	14
1 robinet d'alimentation.....	20	20	26	26	26	26	33	33
1 clapet de retenue	20	20	26	26	26	26	33	33
1 robinet de vidange.....	20	20	20	30	30	30	30	30
1 manomètre — Diamètre du cadran	80	80	80	130	130	130	130	130
1 robinet de manomètre avec siphon et bride porte-étalon....								

Chaudière verticale à tubes de fumée

Cette chaudière est du type non maçonné, son foyer est intérieur.

Nous l'établissons en tôle d'acier extra-doux Siemens-Martin. Les tubes sont de qualité chaudière en acier étiré sans soudure.

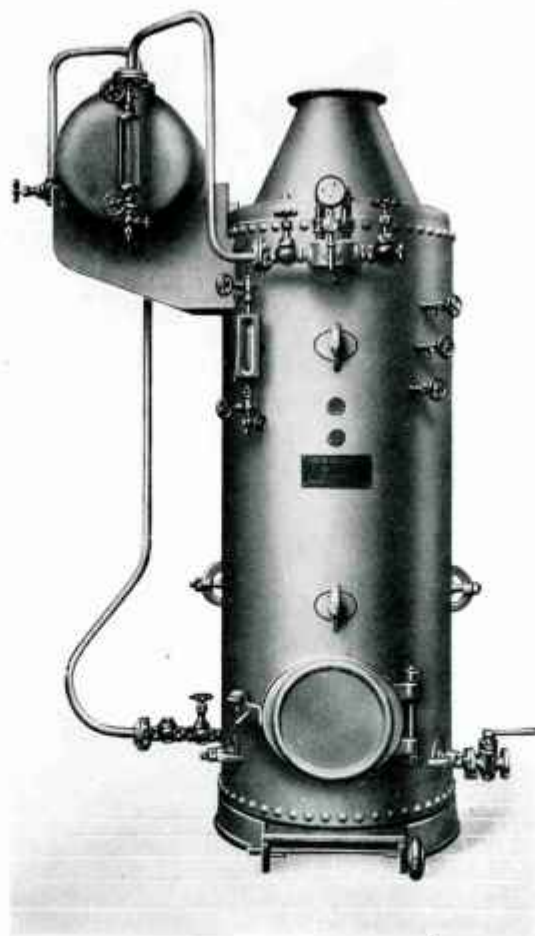
Normalement, le foyer est prévu pour brûler la houille demi-grasse ne contenant pas plus de 15 à 20 % de matières volatiles.

Des orifices sont aménagés pour permettre le nettoyage de la plaque tubulaire inférieure et l'évacuation des boues de la chaudière.

Nous construisons cette chaudière en surfaces de chauffe totale allant de 0 m² 75 à 10 m², et pour timbrage à 8 Hpz. Sur demande, nous fabriquons des chaudières beaucoup plus importantes et pour toutes pressions.

L'allure de vaporisation qui répond à la meilleure exploitation du générateur est de 15 kilos environ par heure et par mètre carré de surface de chauffe totale.

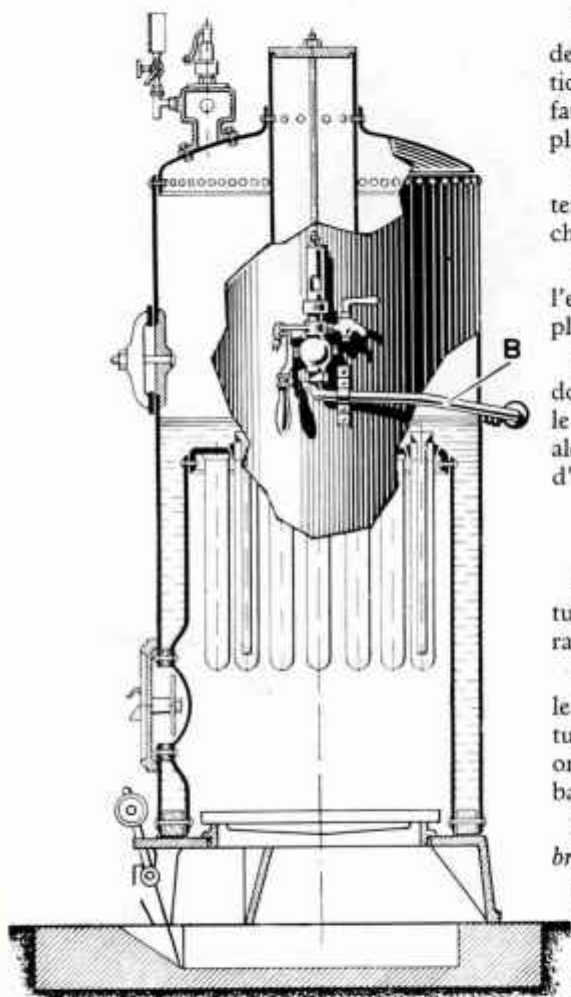
Nous pouvons très bien appliquer à ce type de chaudière le chauffage au mazout, au bois, au gaz, aux déchets de scierie, au marc de raisin, etc...



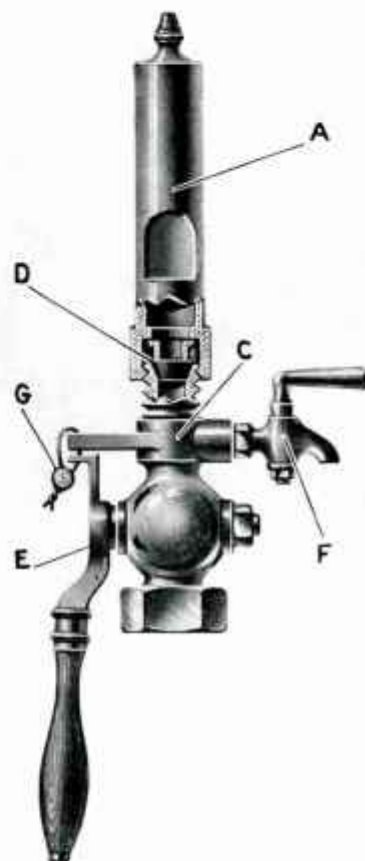
Chaudières à Vapeur Verticales

Appareils d'alarme de manque d'eau : Sifflet « BLACK »

MONTAGE



SIFFLET



Sans cesser de fonctionner l'Indicateur de niveau d'eau peut, par suite de l'obstruction d'une partie de l'appareil, donner de faux renseignements sur la position du plan d'eau.

Il peut aussi se faire que par suite d'inattention, le chauffeur tarde à alimenter sa chaudière.

Or l'abaissement exagéré du niveau de l'eau peut donner lieu aux accidents les plus graves.

Il importe donc qu'un appareil bruyant donne éventuellement l'alarme avant que le danger apparaisse. Le Sifflet « Black » est alors un excellent et précieux appareil d'avertissement.

Description.

Il se compose d'un Sifflet « A » et d'un tube d'acier « B » de raccordement au générateur.

Le tube B est assez grand pour assurer le refroidissement de l'eau dont la température doit être inférieure à 80 degrés, son orifice inférieur affleure le niveau le plus bas de l'eau dans la chaudière.

Le sifflet A est vissé sur un Corps en bronze « C » et faisant serrage sur un Bouchon fusible « D » en alliage spécial fondant à 120° et qui isole le sifflet du générateur.

Le Corps « C » comporte un robinet d'isolement « E » et un robinet de purge « F ».

Fonctionnement.

En marche normale, le robinet d'isolement « E » est ouvert et son ouverture est garantie par un plombage « G ». — La pression intérieure fait monter l'eau dans le tube et vient au contact du bouchon fusible « D », comme on peut s'en assurer en ouvrant le robinet « F » qui sert en même temps de robinet d'expulsion d'air. — L'eau reste stationnaire dans le tube tant que le niveau de l'eau dans la chaudière est au-dessus de l'orifice inférieur du tube « B ». Sa température à la partie haute est donc peu élevée, et n'a aucune action sur le fusible. — Si dans la chaudière le niveau de l'eau est descendu de façon telle que l'orifice inférieur du tube se découvre, l'eau que renferme celui-ci s'écoule dans le générateur et est remplacée par de la vapeur à une température correspondant à la pression de marche. Cette vapeur fait fondre le bouchon et actionne le sifflet d'alarme. — Pour arrêter le sifflet, il faut briser le plombage du robinet d'arrêt et fermer ce dernier. On peut alors remplacer le bouchon fondu. Pour cela il suffit de dévisser le sifflet et d'introduire un nouveau fusible après avoir nettoyé son siège conique. Bloquer ensuite le dit fusible en resserrant le sifflet. Ouvrir le robinet d'isolement et le plomber à nouveau. — Le plombage du robinet « E » ouvert a pour but de rendre impossible la fermeture de celui-ci et par conséquent d'empêcher l'isolement permanent du fusible avec l'intérieur de la chaudière. Il permet également de décélérer tous les manques d'eau de la chaudière.

CHAUDIÈRES HORIZONTALES

Foyer tubulaire amovible à retour de flamme

“ Thomas Laurens ”

Ce modèle de chaudière est du type sans maçonnerie.

Elle comporte un tube-foyer intérieur entouré d'un faisceau de tubes de fumée en retour vers l'avant de la chaudière.

L'ensemble du tube-foyer et du faisceau tubulaire, appelé « Vaporisateur » est réuni à l'avant au corps principal de chaudière par un seul assemblage boulonné.

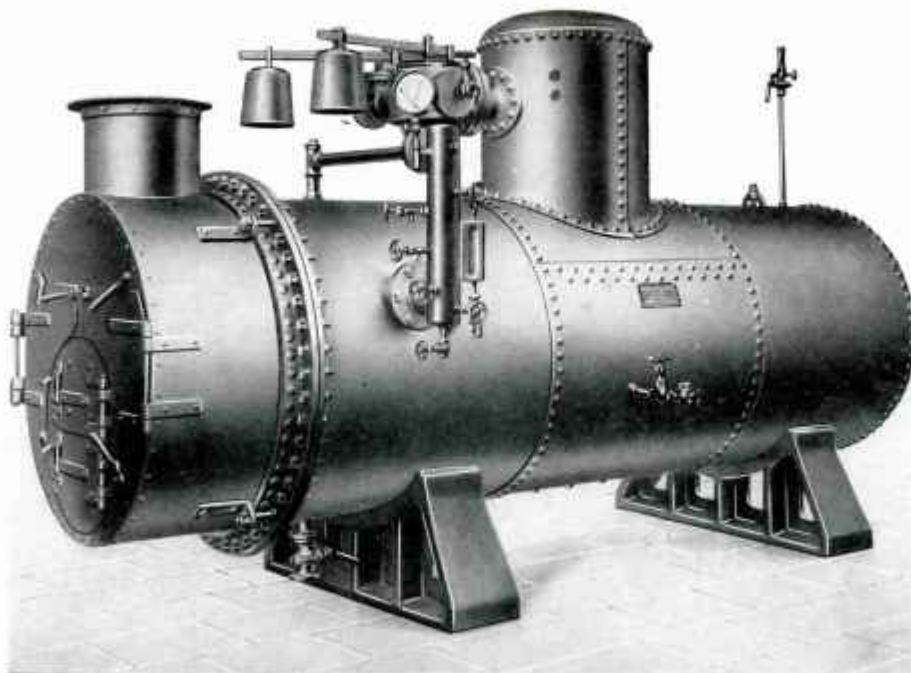
Il en résulte :

La dilatation libre du vaporisateur ;

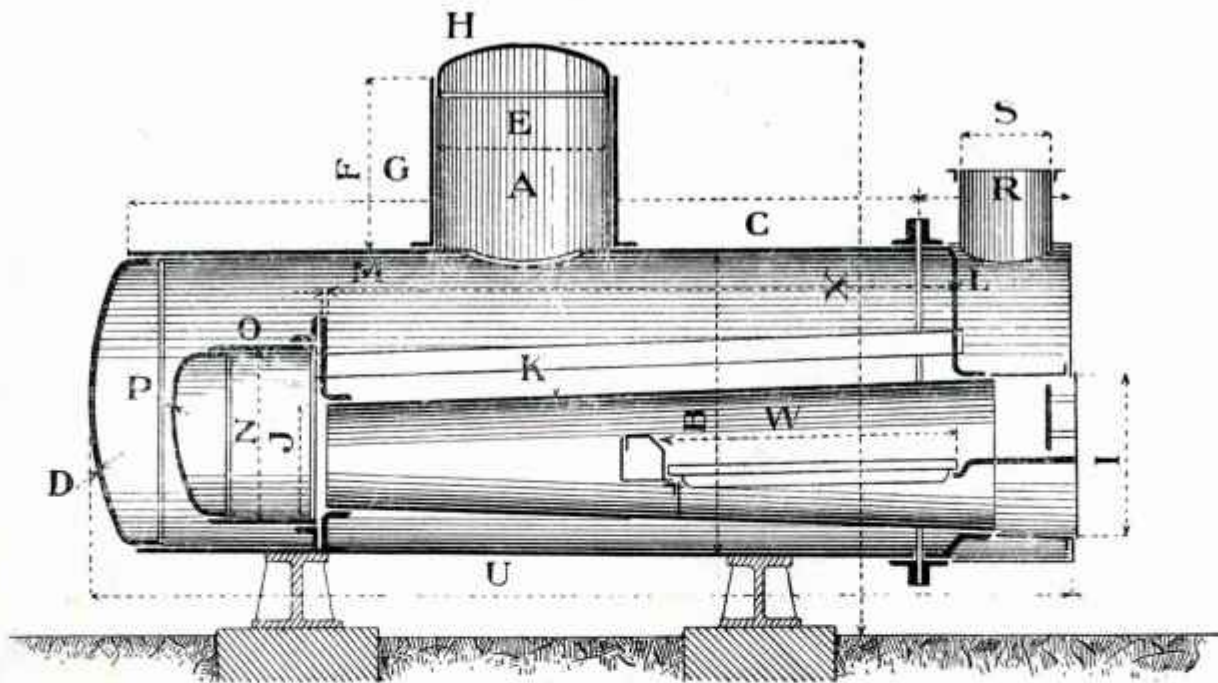
L'amovibilité de ce dernier permettant d'assurer son détartrage sans difficulté, et aussi souvent que l'exige la nature de l'eau ;

Le rendement thermique est très élevé.

L'allure normale de vaporisation est de 17 kilos par heure, et par mètre carré de surface de chauffe.



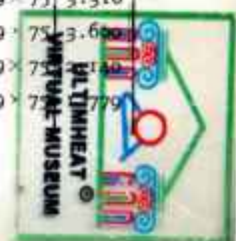
V. — Longueur minimum nécessaire pour sortir le vaporisateur.



V. — Longueur minimum nécessaire pour sortir le vaporisateur.

CARACTÉRISTIQUES POUR TIMBRE DE 8 KIL. DE QUATRE TYPES COURANTS

Surface de Chauffe m ²	Surface de Grille dm ²	CORPS de la CHAUDIERE				DOME				FOYER					PANSE			BOITE à fumée		Long. tot. de la chaud. U	Voir Repère V	Long. de la Grille W	Haut. tot. de la chaud. X	TUBES		Capacité en litres
		A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	R	S					Nombre	D ^{int}	
40	96	3 ^m 816	1 ^m 450	12	13	750	750	12	12	750	600	12	27	25	855	15	15	610	420	4 ^m 640	3 ^m 780	1 ^m 500	2 ^m 725	42	69 × 75	3.310
32	77	3 ^m 675	1 ^m 300	12	13	700	720	11	11	660	500	11	25	22	740	15	15	555	380	4 ^m 410	3 ^m 620	1 ^m 400	2 ^m 490	34	69 × 75	3.600
22	57	3 ^m —	1 ^m 080	10	11	650	650	11	11	576	420	10	22	20	650	13	13	510	350	3 ^m 650	2 ^m 950	1 ^m 150	2 ^m 200	28	69 × 75	1.100
16	49	2 ^m 830	1 ^m —	10	11	650	650	10	10	560	400	10	22	20	580	13	13	480	320	3 ^m 450	2 ^m 850	1 ^m —	2 ^m 100	20	69 × 75	779





GÉNÉRALITÉS

SUR LA CHAUFFE AU MAZOUT

— Les huiles lourdes utilisées pour le chauffage des chaudières se divisent en deux catégories :

1^o les « GAZ OILS » qui sont des produits obtenus dans la distillation des pétroles bruts et qui se placent entre les produits légers (essences et pétroles) et les huiles de graissage ;

2^o les « FUELS OILS » couramment appelés « MAZOUTS » qui sont des résidus de la distillerie.

— Ces derniers ont un pouvoir calorifique de 10.500 calories environ ; ils sont d'un prix moins élevés que les « GAZ OILS »

(Le pouvoir calorifique d'une excellente houille est d'environ 7.500 calories).

— Pour réaliser une bonne combustion du mazout, il faut le pulvériser en fines gouttelettes dans le but d'obtenir un mélange intime du combustible avec l'air nécessaire à sa combustion.

— Les appareils servant à réaliser la chauffe au mazout sont appelés « Brûleurs ». Les Brûleurs à pulvérisation par Fluide sont les plus nombreux ; les Fluides utilisés sont l'Air ou la Vapeur.

— Les brûleurs sont alimentés en Huile par gravité ; ou sans pression ou encore par dépression.

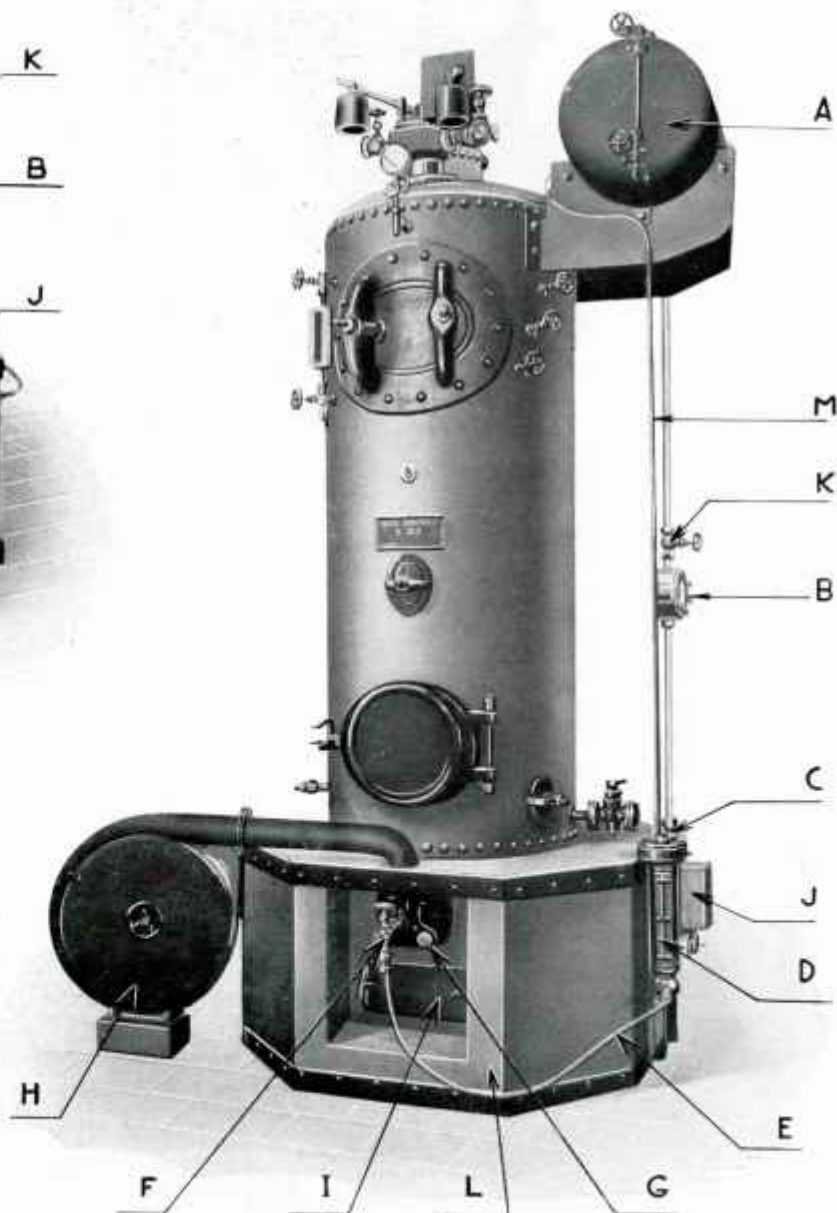
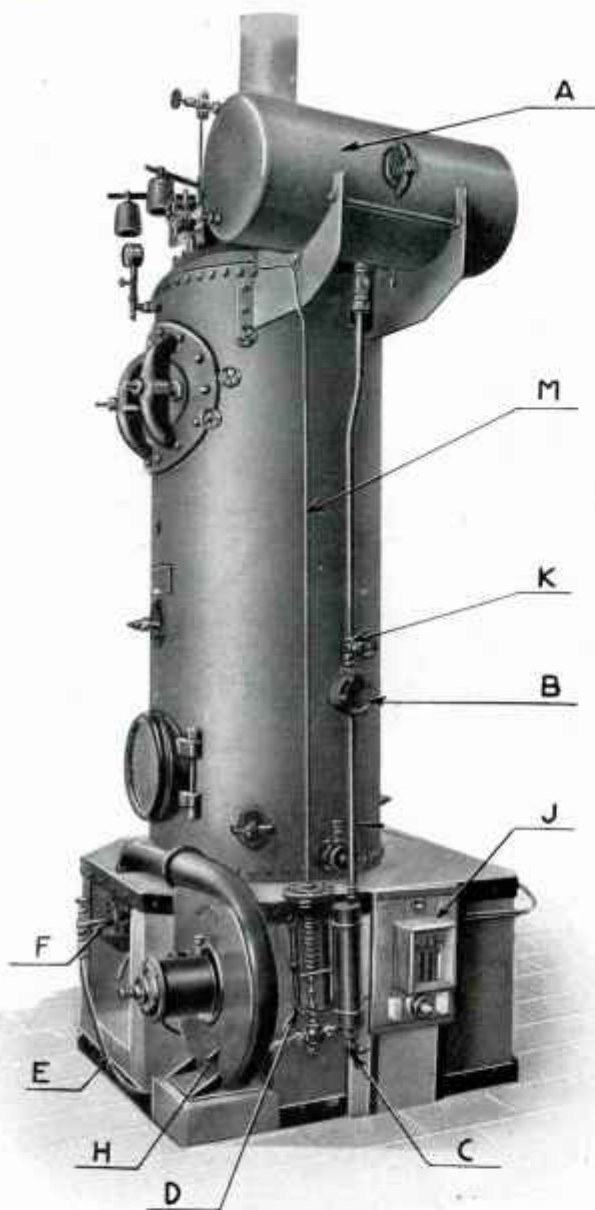
— Si on compare les prix des « calorie mazout » et « calorie charbon », il n'est pas douteux que la première est plus chère que la seconde. La chauffe au mazout est cependant appliquée en raison des avantages particuliers qu'elle présente.

Avantages particuliers à la chauffe au mazout

- Manutention et stockage aisés du combustible ;
- Chauffe facile et régulière de la chaudière ;
- Absence de cendres, de scories ;
- Absence de fumée ;
- Allumage et extinction instantanés ;
- Mise sous pression rapide ;
- Facilité de réglage de la combustion.

Nous équipons nos chaudières avec appareillage semi-automatique ou entièrement automatique.

Les gravures et spécifications ci-contre se rapportent à un équipement semi-automatique.



- A. Réservoir journalier.
 B. Filtre journalier.
 C. Réchauffeur électrique.
 D. Régulateur automatique.
 E. Flexible d'alimentation en huile du brûleur.
 F. Brûleur avec vanne de réglage.
 G. Plaque support du brûleur avec registre réglable d'air secondaire.
 H. Ventilateur avec moteur électrique.
 I. Trappe d'arrivée d'air.
 J. Interrupteur avec coupe-circuit.
 K. Vanne sur la tuyauterie d'arrivée du mazout au brûleur.
 L. Chambre de combustion maçonnée.
 M. Tuyauterie d'arrivée de vapeur ou régulateur automatique.

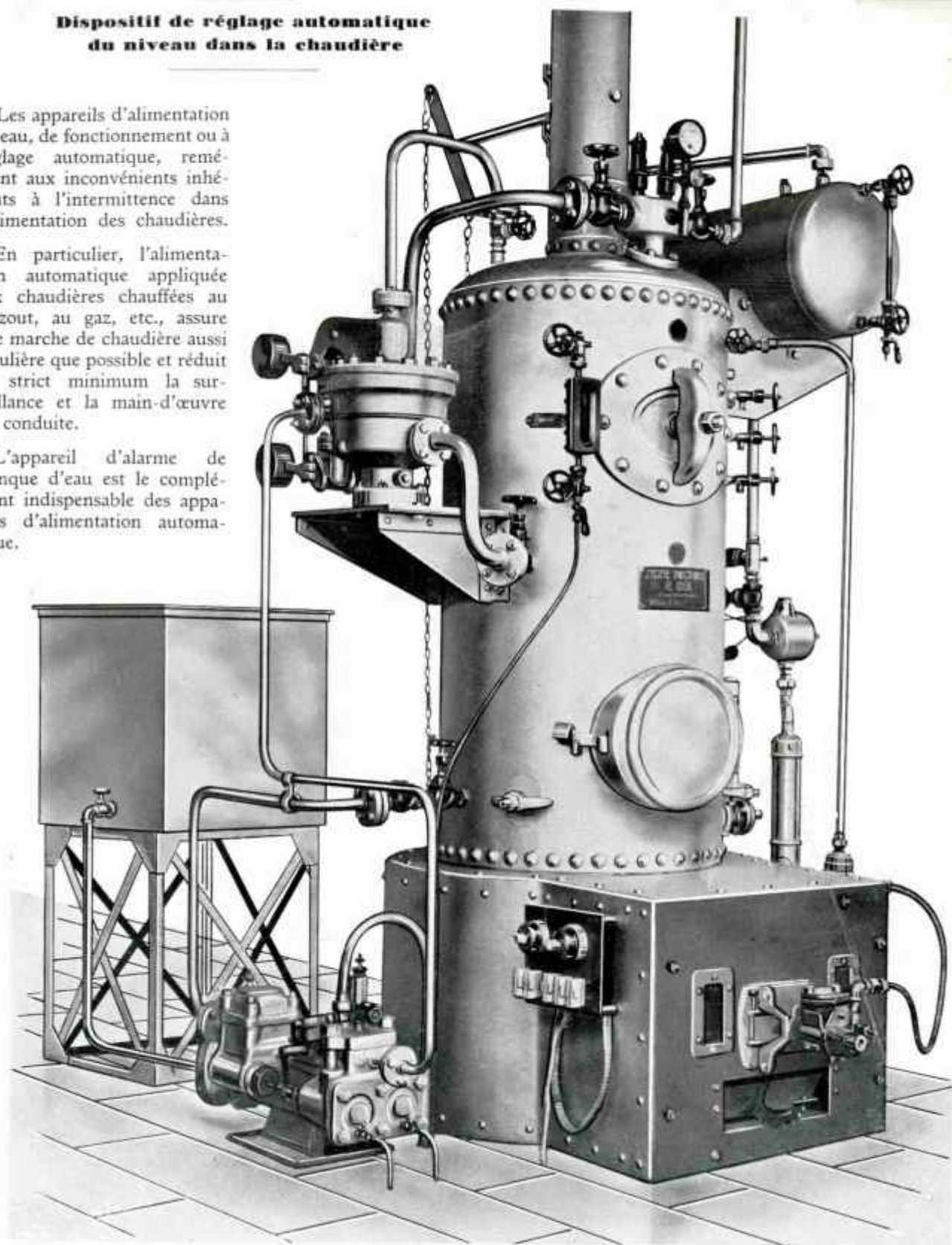
Alimentation par pompe à vapeur

Dispositif de réglage automatique du niveau dans la chaudière

Les appareils d'alimentation en eau, de fonctionnement ou à réglage automatique, remédient aux inconvénients inhérents à l'intermittence dans l'alimentation des chaudières.

En particulier, l'alimentation automatique appliquée aux chaudières chauffées au mazout, au gaz, etc., assure une marche de chaudière aussi régulière que possible et réduit au strict minimum la surveillance et la main-d'œuvre de conduite.

L'appareil d'alarme de manque d'eau est le complément indispensable des appareils d'alimentation automatique.





ÉTUVES

Nous construisons, depuis plus de 30 ans, les **ETUVES A DESINFECTION**.

On les emploie pour les Hôpitaux, Sanatorium, Services Municipaux, Services de Santé Militaire, etc.

Elles fonctionnent à la vapeur sous pression.

Nous les aménageons en **ETUVES MIXTES**, c'est-à-dire pouvant désinfecter également au moyen des vapeurs de formol.

Nous les munissons aussi, sur demande, d'un dispositif pour faire le vide intérieurement.

Nous avons des Modèles :

- pour installation fixe**
- sur châssis à traction animale**
- sur châssis automobile**
- sur remorque.**

Elles sont normalement timbrées pour fonctionnement à 0 Hpz. 750 ou 1 Hpz. Nous pouvons les établir pour toutes pressions supérieures.

Les dimensions normales sont :

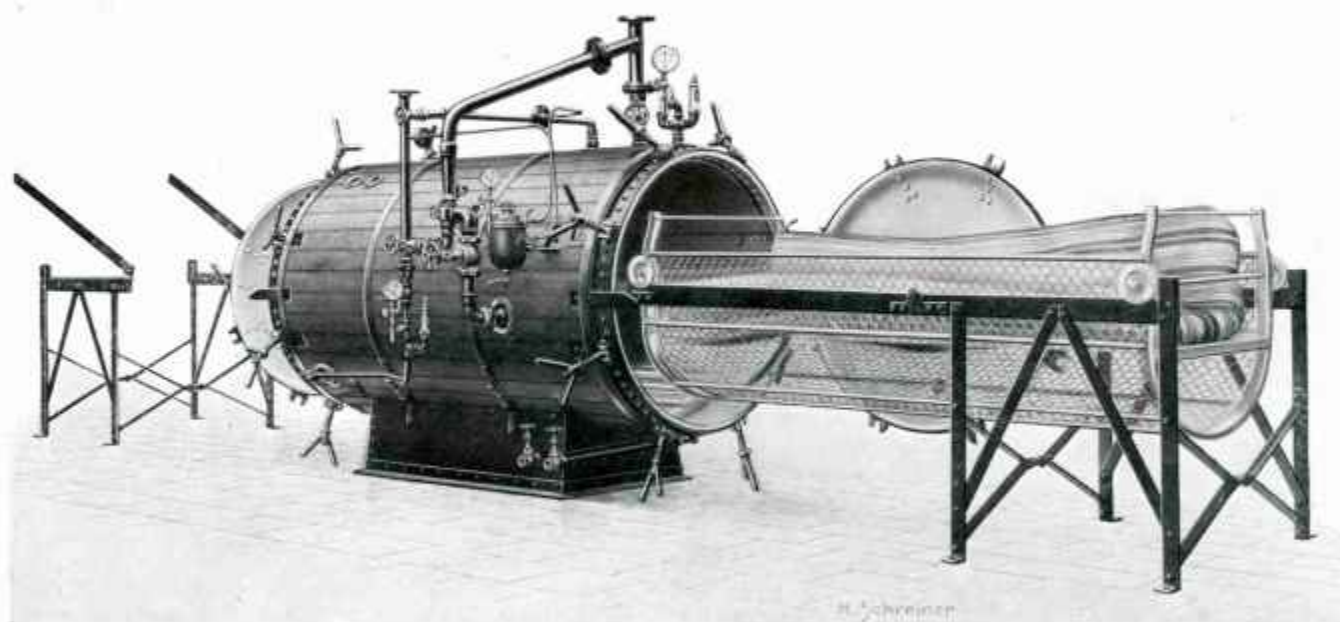
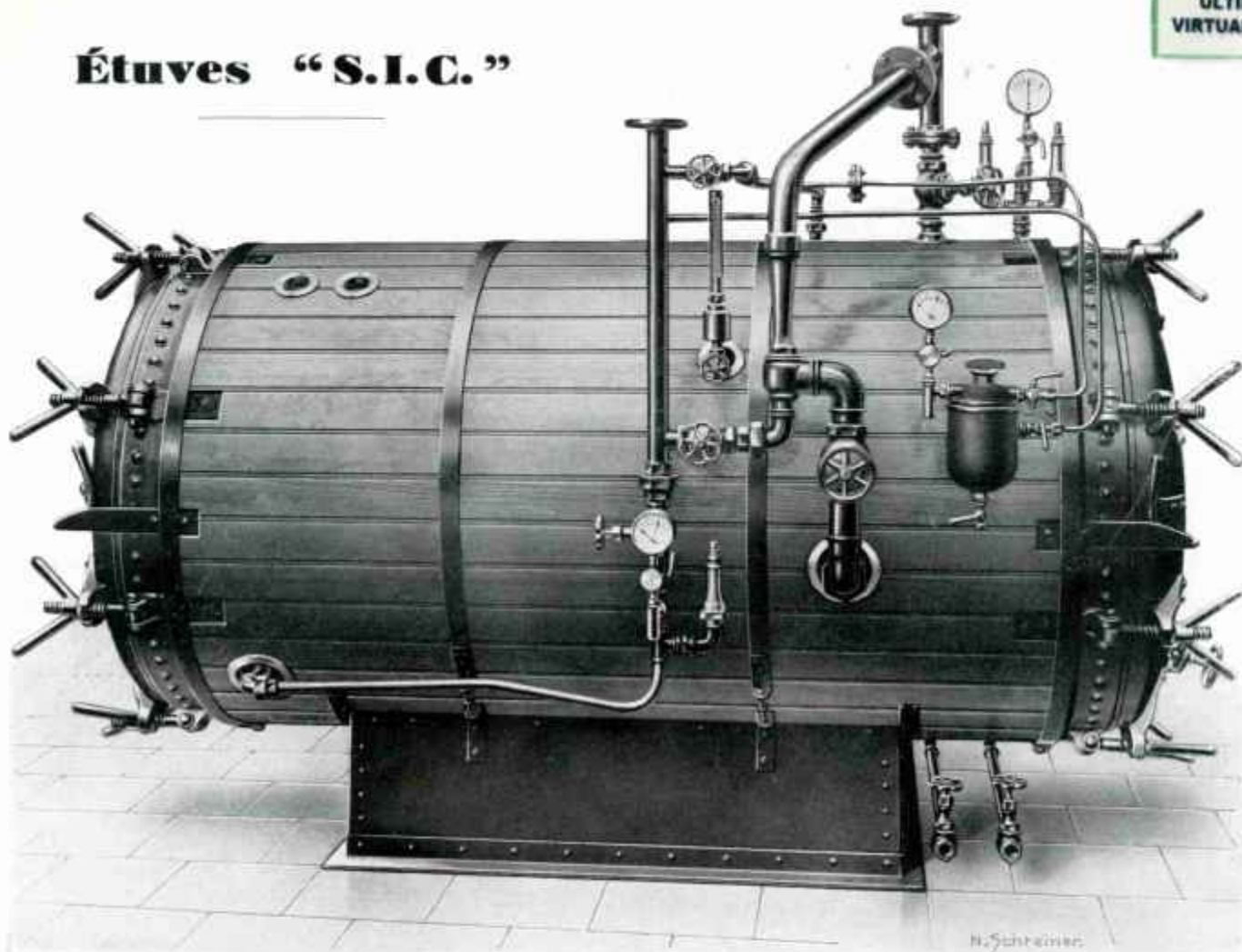
- a) **Diamètre = 1 m. 100. Longueur du corps cylindrique = 1 m. 300**
- b) **Diamètre = 1 m. 100. Longueur du corps cylindrique = 2 m. 100**
- c) **Diamètre = 1 m. 300. Longueur du corps cylindrique = 2 m. 300**

Nous établissons, suivant les besoins, toutes autres dimensions.

Nous sommes à la disposition de notre clientèle, pour renseignements, devis et études.



Étuves "S.I.C."



APPAREILS DIVERS

pour Manufactures de Caoutchouc et d'Ebonite, Câbleries, Fabriques de Colles, Traitement des Huiles et des Graisses, Fabrique de Couleurs et Vernis, Fabriques de Conserves, etc.

AUTOCLAVES

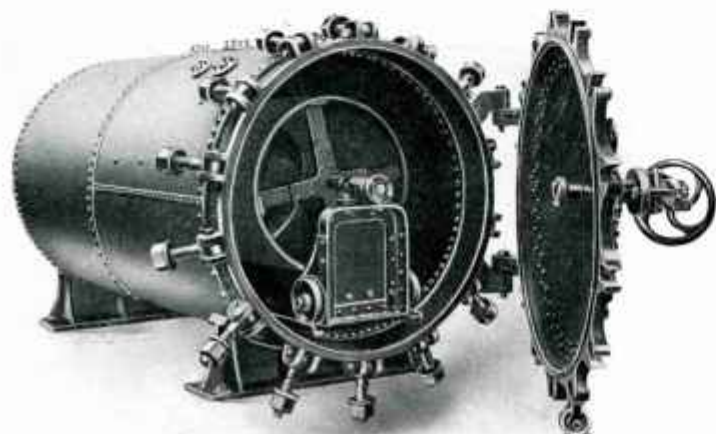


Fig. 1



Fig. 2

Autoclaves horizontaux de toutes dimensions et pour pressions diverses, avec ou sans enveloppe extérieure de vapeur. Disposition du chariot intérieur variable suivant les applications.



Fig. 3

Autoclaves verticaux fixes ou avec mouvement de basculage.



Fig. 4

Cuves en tôle ou en fonte émaillée, avec mouvement de basculage et double enveloppe pour chauffage par la vapeur.



Fig. 5

Chaudière en tôle pour fusion ou cuisson par la vapeur.

Dérouleuses pour câbles "Système DAVID"

Véhicule pour le transport et la manutention des Bobines, Câbles et tous objets pouvant être supportés par un arbre, disposé suivant leur axe ou un axe d'équilibre



Fig. 1

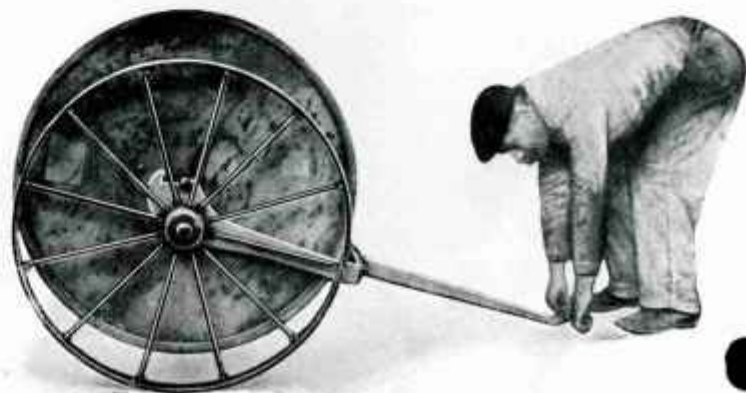


Fig. 2



Fig. 3

Permet le transport de bobines de 1 m. 060 de diamètre pesant 500 kilos.

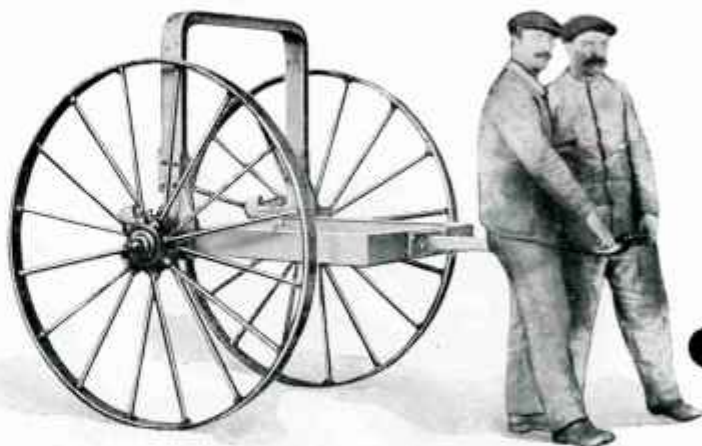


Fig. 4

Permet le transport de bobines de 1 m. 700 de diamètre pesant 2.000 kilos.



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

POUR LA FRANCE

Généralités. — Les prix et renseignements portés sur les catalogues, prospectus et tarifs n'engagent pas le vendeur, qui se réserve d'apporter toutes modifications de disposition, de forme, de dimension ou de matière à ses appareils, machines et éléments de machines dont les gravures et les descriptions figurent sur ses imprimés pour publicité.

Le vendeur n'est lié par les engagements qui pourraient être pris par ses représentants ou employés que sous réserve de confirmation émanant de lui-même.

La fourniture comprend exactement et uniquement le matériel spécifié au devis, et l'acceptation des offres implique également l'adhésion aux présentes conditions.

Le contrat de vente n'est parfait que sous réserve d'acceptation expresse par le vendeur de la commande de l'acheteur.

Les poids donnés au devis ou marché ne sont qu'approximatifs ; ils ne peuvent en aucun cas être la cause de réclamations, ou de réductions, quand le matériel est vendu à forfait.

Lorsque ce matériel est vendu au poids ou au mètre, les prix sont calculés sur le poids ou le mètre réel.

Après commande, le vendeur fournit, s'il y a lieu, pour chaque appareil et à l'exclusion de tout dessin d'exécution, les dessins d'installation ou de fondation.

Les côtes des massifs de fondation ne sont donnés qu'à titre d'indication ; ces massifs doivent être établis par l'acheteur sous sa responsabilité et en tenant compte des variations exigées par les conditions locales.

Pour les fournitures additionnelles, les prix et nouveaux délais sont discutés spécialement entre le constructeur, et le client. En aucun cas, les conditions pour les fournitures additionnelles ne peuvent préjudicier à celles de la commande principale.

Etudes et projets. — Les études et documents de toute nature remis ou envoyés par le vendeur restent toujours son entière propriété. Ils doivent lui être rendus sur sa demande.

Ces études et documents sont fournis gratuitement, s'ils sont suivis de la commande dont ils font l'objet ; dans le cas contraire, il est dû au vendeur le remboursement de ses frais d'études et de déplacement.

Le vendeur conserve intégralement la propriété intellectuelle de ses projets, qui ne peuvent être communiqués ni exécutés sans autorisation écrite.

Livraison et Prix. — Quelles que soient la destination du matériel et les conditions de la vente, la livraison est réputée effectuée dans les usines ou magasins du vendeur.

Les prix s'entendent pour le matériel en usine ou magasin du vendeur.

La livraison est effectuée soit par la remise directe au client, soit par simple avis de mise à disposition, soit par la délivrance des pièces dans les usines ou magasins du vendeur à un expéditeur ou transporteur désigné par le client ou à défaut de cette désignation, choisi par le vendeur. Le principe de la livraison dans les usines ou magasins du vendeur ne saurait subir de dérogation par le fait d'indications telles que : remise franco en gare, à quai, à domicile ; au remboursement de frais de transport totaux ou partiels, qui ne doivent être considérés que comme concessions sur les prix sans déplacement de responsabilité.

Si l'expédition est retardée pour une cause quelconque, indépendante de la volonté du vendeur, et que ce dernier y consente, le matériel est magasiné et manutentionné s'il y a lieu, aux frais et risques de l'acheteur, le vendeur déclinant toute responsabilité subséquente à cet égard.

Ces dispositions ne modifient en rien les obligations de paiement de la fourniture et ne constituent aucune novation.

Les délais de livraison dans les usines ou magasins du vendeur sont maintenus dans la limite du possible ; les retards ne peuvent, en aucun cas, justifier l'annulation de la commande.

Le vendeur est dégagé, de plein droit, de tout engagement relatif aux délais de livraison :

- 1° Dans le cas où les conditions de paiement n'auraient pas été observées par l'acheteur ;
- 2° Dans le cas où les renseignements à fournir par l'acheteur ne seraient pas arrivés en temps voulu ;
- 3° En cas de force majeure ou d'événements tels que : lock-out, grève, épidémie, guerre, réquisition, incendie, inondation, accidents d'outillage, rebut de pièces importantes en cours de fabrication, interruption ou retard dans



les transports ou toute autre cause amenant un chômage total ou partiel pour le vendeur ou ses fournisseurs.

Le vendeur tiendra l'acheteur au courant, en temps opportun, des cas et événements ci-dessus énumérés.

Les paiements des fournitures ne peuvent être différés ni modifiés sans accord avec le vendeur.

Les fournitures ne peuvent être soumises à un règlement d'architecte ou d'ingénieur-conseil.

Emballages. — Les emballages sont toujours dus par le client et ne sont pas repris par le vendeur sauf stipulation contraire. En l'absence d'indication spéciale à ce sujet, l'emballage est préparé par le vendeur, qui agit au mieux des intérêts du client.

Conditions de paiement. — Les paiements sont faits au domicile du vendeur, nets et sans escompte, en monnaie française, et sont exigibles aux conditions ci-après, à moins que la vente ne soit stipulée expressément au comptant :

a) 1/3 à la commande par chèque à vue ou remise espèces.

b) 1/3 à la mise à la disposition des marchandises en ateliers du vendeur par chèque à vue ou remise espèces.

c) 1/3 soldé à 60 jours de date de mise à disposition par traite acceptée à la mise à disposition des marchandises en ateliers du vendeur.

Les travaux de réparation, d'entretien, de même que les fournitures supplémentaires ou livrées en cours du montage, sont facturés mensuellement et payables, au comptant, nets et sans escompte.

Toutes nos fournitures sont payables à Creil.

Nos dispositions ou l'acceptation de règlement n'opèrent ni novation, ni dérogation à cette clause attributive de juridiction.

En cas de retard de paiement aux époques fixées, les sommes dues porteront de plein droit intérêt sur la base du taux des avances de la Banque de France, sans que cette clause nuise à l'exigibilité de la dette.

Les termes de paiement ne peuvent être retardés sous quelque prétexte que ce soit, même litigieux.

En cas de vente de cession, de remise en nantissement ou d'apport en société de son fonds de commerce ou de son matériel par l'acheteur, comme aussi dans le cas où l'un des paiements ou l'acceptation d'une des traites ne sont pas effectués à la date, les sommes dues deviennent immédiatement exigibles, quelles que soient les conditions convenues antérieurement.

Transports, Douanes, Assurances, etc. — Nos marchandises sont prises en gare de Creil. Elles voyagent toujours aux risques et périls du destinataire.

Toutes les opérations de transport, assurance, douane, octroi, manutention, amenés à pied-d'œuvre, sont à la charge et aux frais, risques et périls de l'acheteur, auquel

il appartient de vérifier les expéditions à l'arrivée et d'exercer, s'il y a lieu, ses recours contre les transporteurs, seuls responsables des avaries survenues pendant le transport, même si l'expédition a été faite franco.

En cas d'expédition par le vendeur, l'expédition est faite en port dû aux tarifs les plus réduits, sauf demande expresse de l'acheteur, et dans tous les cas sous la responsabilité entière de celui-ci.

Garanties. — La durée de la garantie normale du matériel fournie par le vendeur contre tous défauts de construction, de montage, dans le cas, où il est fait par celui-ci, ou le fonctionnement et contre tous vices de la matière est de six mois au maximum (elle ne peut, même dans des cas spéciaux explicitement prévus, dépasser un an) à dater de la livraison ou de l'achèvement de ce montage, à charge par le client de prouver lesdits défauts ou vices.

Dans tous les cas, si le matériel est utilisé jour et nuit, elle est obligatoirement réduite de moitié.

Les garanties industrielles, de quelque nature qu'elles soient, cesseront dans tous les cas, au plus tard quinze mois après l'achèvement du matériel dans les usines ou magasins du vendeur, même dans les cas où l'expédition ou le montage seraient différés pour une cause quelconque indépendante du fait du vendeur.

Les garanties du vendeur sont strictement limitées à sa fourniture et ne peuvent avoir pour effet que la réparation ou le remplacement en toute diligence, à ses frais dans ses ateliers, de toutes les pièces mises hors de service par suite de défauts ou vices, le vendeur se réservant de modifier les dispositifs en vue de satisfaire à ces garanties ou de remplacer les pièces défectueuses.

Les pièces remplacées gratuitement restent la propriété du vendeur.

La garantie ne s'applique pas aux remplacements ni aux réparations qui résulteraient de l'usure normale des appareils et machines, des détériorations ou accidents provenant de négligences, défaut de surveillance ou d'entretien et d'utilisation défectueuse des appareils.

Les travaux à façon et les réparations des machines usagées ne comportent aucune garantie.

Aucune indemnité ne peut être demandée à titre de dommages-intérêts pour quelque cause que ce soit.

La réparation, la modification ou le remplacement des pièces pendant la période de garantie ne peut avoir pour effet de prolonger le délai de garantie du matériel.

Assurance du personnel. — En cas d'accident survenant à quelque moment et pour quelque cause que ce soit, la responsabilité du vendeur est strictement limitée à son personnel propre et à sa fourniture.

Contestations. — En cas de contestation relative à une fourniture ou à son règlement le Tribunal de Commerce de Senlis est seul compétent, quels que soient les conditions de vente et le mode de paiement acceptés même en cas d'appel en garantie ou de pluralité des défendeurs.



Società Anonima di Investimenti
10, rue Voltaire - Bruxelles/Bruksel